



Note expresse

N° 131 - Juillet 2014



Mata'Utu

Panorama de Wallis-et-Futuna 2013

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu du Territoire Superficie Situation géographique Langues parlées Monnaie

Statut Rang mondial IDH, 2005

Représentation nationale Représentation de l'État 142 km² Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km Français, Wallisien et Futunien

Franc Pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 euros Collectivité d'outre-mer à statut particulier

Un député, un sénateur, un représentant au Conseil économique, social et environnemental Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 ans av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XV^e siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII^e siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs hollandais Jacob Le Maire et Willem Schouten, qui les baptisèrent « les Îles Horn ». Uvea fut visitée, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance.

La population de l'archipel adopta par référendum le statut de Territoire d'outre-mer en 1959. Celui-ci est confirmé juridiquement par la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961. Depuis cette date, le statut du Territoire a peu évolué.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel devient une Collectivité d'outre-mer à statut particulier. Le statut, en plus des institutions propres à la République, reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur;
- les circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), disposent de compétences semblables à celles d'une commune métropolitaine ;
- les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les problèmes fonciers et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE, QUI TEND À SE RÉDUIRE

Depuis la seconde guerre mondiale et l'essor de l'activité minière dans le Pacifique, de nombreux habitants de Wallis-et-Futuna ont émigré, principalement vers la Nouvelle-Calédonie. Cette collectivité accueille dorénavant une population d'origine wallisienne et futunienne supérieure à celle résidant sur le Territoire (plus de 21 000 personnes contre moins de 13 000 sur l'archipel).

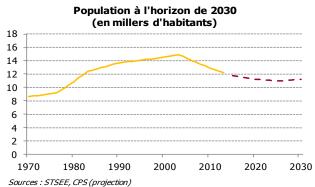
En cinq ans (entre 2008 et 2013), l'archipel a perdu 9,5 % de sa population, en raison d'une forte émigration et d'un ralentissement de la natalité. La tranche des résidents âgés de 20 à 34 ans a notamment diminué de plus d'un quart.

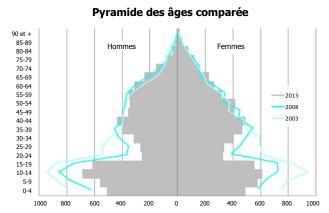


(1) Recensement STSEE, données à juillet 2013 ; (2) Bilan démographique de l'INSEE 2013 ; (3) France métropolitaine ; (4) Entre 2003 et 2013.

n.d.: non disponible

Sources : STSEE, INSEE





Source : STSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna reste relativement traditionnelle. Elle se caractérise par une forte propension des ménages à l'autoconsommation. Le secteur public joue un rôle prépondérant pour le soutien de l'activité économique et concentre plus de la moitié de la création de richesses. Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement de marchés potentiels. Le tourisme est peu développé et l'activité économique hors administration publique se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce.

| Principaux indicateurs économiques | Wallis-et- Futuna | France ⁽¹⁾ |
|--|----------------------|-----------------------|
| PIB (milliards de F CFP, 2005) | 18 ⁽²⁾ | 252 323 |
| PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005) | 1 211(2) | 3 832 |
| Part des administrations publiques dans le PIB (%, 2005) | 54,0 ⁽²⁾ | 26,2 |
| Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 201 | 3) 12,4 | - |

(1) Les comptes de la Nation en 2013, INSEE ; (2) Estimation.

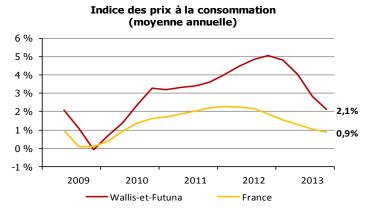
Sources : CEROM, DFIP de Wallis-et-Futuna, INSEE

En l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire.

Sensible décélération de la hausse des prix sur l'année

Fin 2013, l'indice des prix à la consommation affiche une hausse de 2,1 % en moyenne annuelle contre 5,0 % à fin 2012. Sur l'année, le Territoire a profité d'un effet de change favorable vis-à-vis des devises de ses principaux partenaires commerciaux (Singapour, Nouvelle-Zélande, Australie et Fidji) desquels proviennent plus de 40 % des produits importés. Au cours des cinq dernières années, les prix de l'alimentation et des produits manufacturés ont progressé de 2,6 % en moyenne par an. La hausse des tarifs des services est plus modérée, soit 2,2 % en moyenne chaque année. Les prix de l'énergie affichent la plus forte augmentation, en moyenne de 3,4 % par an.

Dans le cadre de la loi Lurel, le premier accord annuel du « bouclier qualité-prix » entre l'État et les professionnels de la distribution est entré en vigueur le 1^{er} mars 2013. Il a entériné une baisse moyenne de 10 à 13 % du prix d'un panier de 11 produits de grande consommation.



Source: STSEE, INSEE

Une concentration de l'emploi dans le secteur public

Au cours des cinq dernières années, les effectifs salariés progressent régulièrement, de façon modérée. Au 31 décembre 2013, on dénombre plus de 2 500 salariés déclarés. Le secteur public et semi-public concentre près des deux tiers de l'emploi salarié.

| Emploi salarié | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|------|---|------|--|------|---|------|---|------|--|
| 3 000 | | | | | | | | | | |
| 2 500 | | | | | | | | | | |
| 2 000 | - | | | | | | | | | |
| 1 500 | | | | | | | | | | |
| 1000 | - | | | | | | | | | |
| 500 | | | | | | | | | | |
| 0 | | ı | | | | 1 | | - | | |
| | 2009 | | 2010 | | 2011 | | 2012 | | 2013 | |
| ■Secteur privé ■Secteur public | | | | | | | | | | |

| Emploi | 2009 | 2013 | 2013/ 2009 ⁽¹⁾ | |
|------------------------|-------|-------|------------------------------|--|
| Emploi total | 2 409 | 2 529 | 1,2% | |
| Industrie /agriculture | 82 | 98 | 4,6% | |
| BTP | 85 | 134 | 12,1% | |
| Commerce | 321 | 291 | -2,4% | |
| Services marchands | 308 | 348 | 3,1% | |
| Services non marchands | 1 613 | 1 658 | 0,7% | |

(1) Évolution moyenne par an.

Source : CPSWF

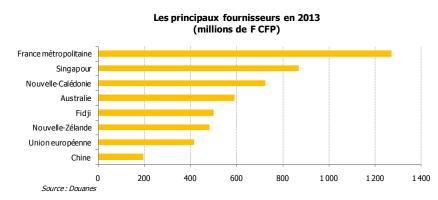
Emploi déclaré à la CPSWF et fonctionnaires détachés, données au 31/12 Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

Un Territoire fortement importateur

Wallis-et-Futuna exporte très peu et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. La métropole est le premier fournisseur de l'archipel en dépit de son éloignement (21 % des importations totales). Singapour est le deuxième fournisseur et approvisionne Wallis-et-Futuna essentiellement en hydrocarbures. En 2013, la Nouvelle-Calédonie se hisse à la troisième place de ce classement. L'Australie, les îles Fidji et la Nouvelle-Zélande sont à l'origine de plus du quart des importations du Territoire.

| Importations en valeur (millions de F CFP) | 2013 |
|--|-------|
| Industries agricoles et alimentaires | 1 640 |
| Énergie | 1 104 |
| Industries des biens intermédiaires | 920 |
| Industries des biens de consommation | 883 |
| Industries des biens d'équipement | 808 |
| Industrie automobile | 455 |
| Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles | 114 |
| Total | 5 923 |





LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie de l'archipel de Wallis-et-Futuna se caractérise par l'importance du secteur administratif, moteur de l'activité locale. Ainsi, les autres secteurs (commerce, BTP et services) dépendent fortement du secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

L'agriculture regroupe 23,5 % des entreprises patentées dont près de la moitié relève du secteur de la pêche. Ce secteur demeure très traditionnel et emploie peu de salariés. Depuis 2012, un effort important est entrepris pour développer et professionnaliser le secteur primaire, de façon à renforcer sa contribution à la vie économique locale en termes de création de richesses et d'emplois. À fin 2013, les concours accordés au secteur agricole sont quasi nuls (0,2 % des crédits distribués).

| Principaux indicateurs sectoriels | 2013 | 2013/ 2003 ⁽¹⁾ |
|--|------|------------------------------|
| Importations de ciment (millions de F CFP) | 76 | 0,5% |
| Immatriculations de véhicules neufs (nombre) | 202 | -1,7% |
| Nombre d'entreprises (patentes) | 443 | n.d |
| dont agriculture, élevage, pêche (%) | 23,5 | |
| dont construction (%) | 14,9 | |
| dont commerce (%) | 24,2 | |

| | 2013 | 2013/ 2003 ⁽¹⁾ |
|--|------------------|------------------------------|
| Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP) | 2 020 | n.d |
| Élèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 nd degré (nombre) | 3 960 | -3,3% |
| Trafic aérien international (nombre de passagers) Trafic aérien domestique (nombre de passagers) | 32 816 13 017 | 4,3% 0,5% |

(1) Taux de croissance annuel moyen ; n.d : non disponible.

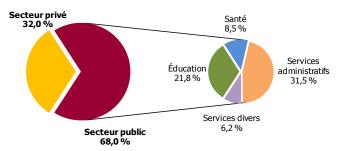
Sources : Douanes et Contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile

Un secteur public, moteur de l'économie

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (68,0 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 21,8 % de l'ensemble des salariés et près de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose le système de santé de Wallis-et-Futuna, emploie 8,5 % du total des salariés déclarés.

En 2013, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 12,4 milliards de F CFP (+2,2 % sur l'année) dont plus de la moitié est destinée à la rémunération du personnel des services publics.

Poids du secteur public dans l'emploi à fin 2013



Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

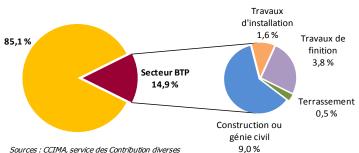
Suite au remboursement intégral du prêt de l'Agence de santé pendant l'année, le secteur public mobilise, en 2013, 7,9 % du total des crédits distribués (hors particuliers). Ces concours sont destinés à financer les différentes infrastructures (hôpital, électrification, etc.). Le projet de téléphonie mobile devrait prochainement en profiter.

Un secteur du BTP soutenu par la commande publique

Le BTP regroupe 14,9 % des entreprises patentées et emploie 15,4 % des effectifs du secteur privé (hors travailleurs occasionnels et petits entrepreneurs non déclarés). Ce secteur est principalement dynamisé par les chantiers engagés par l'État via les contrats de développement et par ceux financés grâce au Fonds européen de développement (FED).

La demande des particuliers est faible en raison de l'arrêt des dispositifs de financement immobilier sur le Territoire depuis 2004.

Répartition des entreprises du secteur du BTP



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Une seule banque de détail est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis et Futuna (BWF). La Direction des finances publiques des îles Wallis et Futuna assure parallèlement des services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna (création d'un Centre des finances publiques en juillet 2013). D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et quelques banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Au 31 décembre 2013, l'encours sain des crédits s'établit à 4,16 milliards de F CFP, en repli de 4,4 % sur l'année.

Indicateurs monétaires et financiers 2007 2013 Masse monétaire (millions de F CFP) 6 252 7 347 Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP) 2 996 2 628 Nombre d'habitants par guichet bancaire 4 387 3 638 Nombre d'habitants par quichet automatique 13 732 11 387 Nombre de comptes bancaires par habitant 0,34 0,45 Actifs financiers des agents économiques⁽¹⁾ (millions de F CFP) 4 430 5 189 Encours sains des agents économiques⁽¹⁾ (millions de F CFP) 1 318 1 846 Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%) 17,5 10,1 (1) Auprès des établissements de crédit locaux.

La réduction de la demande de crédits, commune à l'ensemble des agents économiques, laisse apparaître les signes précurseurs d'une année 2014 en demi-teinte. La masse monétaire se contracte de 15,9 % en rythme annuel en raison d'un placement d'un montant important hors zone d'émission. La position extérieure nette des établissements de crédit est largement excédentaire,

| Indicateurs entreprises | 2013 |
|---|-------|
| Actifs financiers ⁽¹⁾ (millions de F CFP) | 1 806 |
| Concours bancaires ⁽²⁾ (millions de F CFP) | 2 370 |
| Part des crédits d'exploitation (%) | 4,7 |
| Part des crédits d'investissement (%) | 83,8 |
| Part des crédits à la construction (%) | 11,5 |
| Personnes morales en interdiction bancaire | 14 |

| Indicateurs ménages | 2013 |
|---|-------|
| Actifs financiers ⁽¹⁾ (millions de F CFP) | 2 109 |
| Concours bancaires ⁽²⁾ (millions de F CFP) | 1 530 |
| Part des crédits à la consommation (%) | 81,7 |
| Part des crédits à l'habitat (%) | 18,3 |
| Personnes physiques en interdiction bancaire | 330 |

l'investissement demeurant limité.

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit.

Source : IEOM

NB: Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Source : IEOM

⁽¹⁾ Auprès des établissements de crédit locaux.